

Agora

n°17

Conseil de Développement

Lille Métropole

La lettre juin-juillet-août 2014



Didier PARIS

Président
du Conseil de développement
de Lille Métropole

édito

Lille
Métropole

nous

passionné!

dossier L'évaluation du Conseil de développement

Six ans déjà ! C'est en 2008 que Martine Aubry, Présidente de LMCU, proposait, à la suite de Patrick Peugeot, ma candidature à la Présidence du Conseil de développement, et que celui-ci la ratifiait par son vote.

Six années où j'ai eu le plaisir d'y animer les débats et d'accompagner la production de 26 avis ou contributions, 13 en réponse aux saisines de LMCU, 13 en auto-saisine, la rédaction de 12 rapports, l'organisation de 17 événements ou rencontres, la publication de 17 numéros d'Agora et de 10 cahiers. Tout cela a représenté plus de 12 000 heures de travail collectif ! C'est considérable.

A tous, je veux dire merci : membres du Conseil et du bureau, Vice-présidents et équipe technique, sans oublier l'Agence d'urbanisme, notre « base arrière ». Sans vous, tout cela n'aurait pas été. Sans vous, le débat métropolitain n'aurait pas eu la qualité, l'intensité qui a été la sienne au Conseil pendant ces six années. Je veux remercier aussi les élus et services de Lille Métropole qui ont été attentifs à nos travaux, et notamment l'exécutif qui, par de nombreuses saisines, par son écoute, par le respect de son indépendance, a permis au Conseil de franchir une étape. Enfin, je veux remercier Martine Aubry pour m'avoir proposé cette responsabilité. A titre personnel et sur le plan humain, ces six années auront été pour moi une expérience exceptionnelle.

Je souhaite bonne chance à celui ou celle qui prendra la suite, ne doutant pas qu'il/elle apportera une nouvelle impulsion pour une nouvelle étape. Le Conseil de développement de Lille Métropole représente une intelligence collective, une force de débat qui mérite l'énergie que chacun y met.

Actualités du Conseil



« Participez aux débats métropolitains ! »

Comme il le fait tous les deux ans, le Conseil de développement de Lille métropole renouvelle une partie de ses membres. Il lance un appel à candidatures aux organismes/associations du secteur sociétal et économique de la métropole lilloise et aux citoyens qui souhaiteraient participer aux débats concernant la métropole et être force de propositions auprès des élus communautaires.

Cet appel à candidatures s'adresse à toutes les composantes de la société civile dans sa diversité : associations, entreprises, universités, syndicats, organisations professionnelles... Leurs représentants au Conseil de développement sont des hommes, des femmes, des jeunes, des actifs, des retraités, des étudiants... qui ont tous un point commun : la même envie d'être acteur du devenir de la métropole !

Pour déposer sa candidature en son nom propre
ou pour représenter un organisme/association/structure,
contacter le Conseil de développement
avant le 26 septembre 2014
03 20 63 33 54
conseildeveloppement@lillemetropole.fr

Questions à...

L'auto-évaluation du Conseil : quelle valeur ajoutée dans votre engagement citoyen ?



Evelyne MERCHEZ

Collège économique - Représentante du Comité Syndical Inter-régional transfrontalier

« Évaluer notre travail c'est en relever les points faibles pour les corriger ; mais c'est aussi relever les points forts, les mettre en exergue, valorisant ainsi l'action collective.

Mettre en évidence la qualité de nos contacts avec les élus et les techniciens permet de mesurer notre capacité à communiquer, paramètre important de l'efficacité de l'engagement.

L'évaluation favorise aussi des contacts plus ciblés entre militants d'origines différentes : meilleure connaissance de l'autre, création de liens de partenariat, de collaboration voire d'amitié : c'est une avancée significative de l'engagement individuel et collectif. »

AHMED DJAFER

Collège sociétal - Membre du CA des Centres Sociaux de Wattrelos

« Membre, depuis 2012, du collège sociétal, j'ai eu la chance de participer à la commission évaluation. Faire son auto-évaluation est un travail difficile mais nécessaire. J'ai pu apprécier l'implication des membres des différents collèges, ainsi que l'aide de l'équipe d'animation. L'évaluation n'a pas pour objet de faire un point précis de l'action du Conseil mais plutôt de s'interroger sur le rôle et le fonctionnement de cette instance en osant aussi un regard extérieur confié à un cabinet-conseil. Au cours de ce travail, des questions auxquelles je n'aurais pas pensé sont apparues... Les groupes de travail comme cette commission permettent à chacun de s'exprimer librement avec son expertise. La démocratie participative y est pleinement en action et c'est ce que j'apprécie. »



Kevin FARRELL

Collège Personnes physiques

« *« There's no such thing as society »* » dit un jour un premier ministre britannique. Je n'en crois pas un mot. Je crois en l'organisation en commun de la cité et j'y vois un intérêt, pour moi et mes semblables. Nous sommes tous des associés dans ce pacte que nous appelons Société. L'engagement citoyen manifeste la volonté de faire progresser et renforcer ce pacte. L'évaluation de l'action du Conseil de développement dans tout ça ? Eh bien, c'est bon à savoir pour l'engagement que nous avons choisi si nous sommes sur le bon chemin ou à côté de la plaque. Lisez le rapport de la Commission d'Évaluation et faites votre propre idée sur la question. »



2014 sera l'année du changement pour le Conseil de développement de Lille Métropole : nouvelle mandature communautaire et désignation d'un nouvel élu référent en la personne de Bernard Gérard, renouvellement de la Présidence du Conseil et d'une partie de ses membres. Dans la perspective de ces évolutions, le Conseil a entamé dès février 2013 sa troisième démarche d'évaluation. Cet exercice a été conduit à travers une auto-évaluation portée par une commission ad-hoc composée de membres du Conseil et complétée par l'expertise externe d'un cabinet, Planète Publique. Ce double examen, interne et externe, a permis de mener une analyse empreinte de mémoire mais aussi d'objectivité.

de développement



Les conclusions de ce travail d'évaluation, mené sans complaisance, montrent que le Conseil a atteint un nouveau degré de maturité. **Son ambition est de continuer à « tirer vers le haut » ses productions et son fonctionnement** (interne et relatif aux services et élus communautaires) et de prendre toujours mieux en compte les attentes de ses nouveaux membres.

Des questionnements et des enjeux demeurent mais ils ont été posés différemment et des propositions ont été énoncées pour y répondre.

La légitimité par la représentativité, difficile à mettre en œuvre, fait place à une exigence de diversité plus réaliste à atteindre

C'est de la volonté et de la capacité de ses membres à s'engager dans la vie de l'instance, à dépasser la représentation d'une structure ou la compétence individuelle que le Conseil tire sa légitimité. Les phases de renouvellement des membres revêtent alors un caractère important : l'audition, que chaque candidat à l'entrée au Conseil connaît, doit avant tout permettre de cerner les motivations, la volonté d'implication et l'expertise d'usage nécessaires pour participer aux travaux et productions du Conseil.

La question du renforcement de la diversité du Conseil reste un enjeu (plus de jeunes, plus de femmes...) mais aujourd'hui il semble y avoir accord pour dire que l'on ne cherche pas une diversité exhaustive et que celle-ci ne passe pas uniquement par la composition du Conseil mais aussi par ses modalités de fonctionnement et d'animation. Les publics non ou peu représentés doivent être associés à travers des formes innovantes d'organisation des travaux : rencontres,

réunions extérieures, débats ouverts au public, fonctionnement de groupes de travail ou commissions en mode projet sur des périodes courtes...

Le positionnement spécifique des productions du Conseil, gage de légitimité et de qualité

Les groupes de travail optent pour une approche globale et transversale des sujets, interrogeant à la fois le sens et définissant des propositions opérationnelles. Ce positionnement, lié à la diversité des regards et des analyses et à la cohabitation entre expertises techniques et expertises d'usage, est à préserver et à renforcer.

Aussi, poursuivre le développement de modalités de travail favorisant la participation de tous apparaît essentiel. **Les travaux participatifs ou en petits groupes, les visites de terrain ou encore l'e-démocratie constituent alors des outils intéressants.**

Les relations du Conseil avec les élus et les services communautaires ont atteint une maturité plus grande

Les élus, de plus en plus présents, jugent les productions du Conseil utiles et de bonne qualité. Les techniciens ont, quant à eux, un avis plus contrasté mais montrent un intérêt croissant pour travailler avec le Conseil.

L'évaluation a permis d'établir un certain nombre de propositions ayant pour objectif de renforcer le rôle et la lisibilité du Conseil auprès de Lille Métropole : **accentuer les échanges en amont et en aval des travaux,**

faciliter l'appropriation des productions par la mise en place de temps d'échange entre les groupes de travail et les services... Ces évolutions ont vocation à élargir, au-delà des élus et services du « 1^{er} cercle », la valorisation des travaux du Conseil.

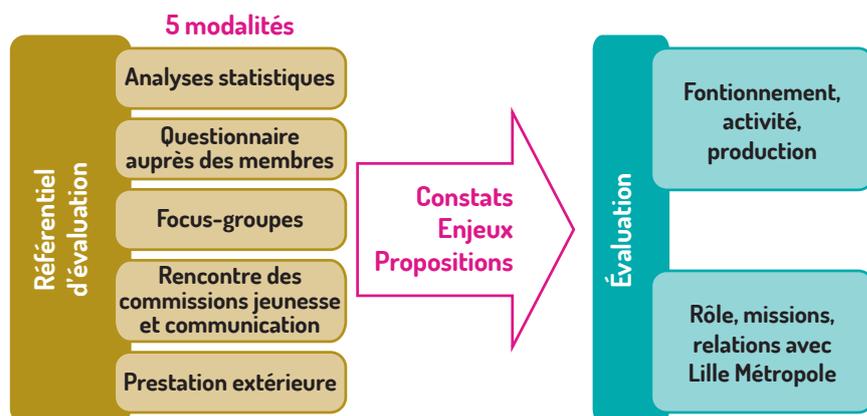
Le Conseil est dynamique et productif, grâce à l'engagement de ses membres

Ils produisent des avis, co-pilotent les groupes de travail ou encore s'impliquent dans le bureau ou le forum de l'Eurométropole. Ils sont appuyés par une équipe technique qui facilite la rédaction des productions, offre des points de suivi réguliers, organise les suites et apporte un soutien organisationnel. Le portage de cette mission, aujourd'hui confié à l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, est en réflexion. Toutefois, dans toutes les hypothèses de rattachement, **une réelle capacité d'action de l'équipe doit être préservée.**

Le Conseil communique de mieux en mieux

La communication est portée par une commission pérenne qui organise notamment la rédaction des publications du Conseil (Agora et Cahiers) et assure les relations avec la presse. Le développement (en cours) d'un site internet permettra d'offrir une plus grande visibilité aux actions et travaux du Conseil. Toutefois, **le caractère souvent « descendant » de cette communication pousse les membres à demander la multiplication des échanges interactifs avec les habitants.**

Les cinq modalités complémentaires de collecte et d'analyse de données élaborées pour l'évaluation



➔ Rapport consultable sur :

<http://www.lillemetropole.fr/cms/home/ouils/kiosque-publications/publications-du-conseil-de-dev.html>

Du côté de l'Eurométropole

Le WAPI -Tour : 1600 kilomètres de pistes cyclables en Wallonie picarde

La Wallonie picarde rattrape son retard sur la Flandre en lançant son balisage du réseau cyclable.

Sur un vaste territoire de vingt-trois communes s'étendra, dès l'été prochain, un maillage cyclable de quelques 1600 km. En l'état actuel des choses, les entités de Beloeil, Chièvres, Brugelette, Silly et Enghien sont déjà pourvues de bornes numérotées. Les autres suivront d'ici juillet.

C'est une belle aventure véritablement sans

frontière. En effet, les 1600 km de tracés opérationnels seront, dès juillet, directement connectés aux sites d'attractions, aux zones d'activités économiques mais surtout aux itinéraires flamands, français et même européens. De plus, ce vaste circuit se greffera au triangle de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, mais également sur la ligne Eurovélo 5 qui relie Londres à Rome...

A vos vélos et bonne découverte !

<http://www.visitwapi.be/>

Quoi qu'est-ce ?

L'égalité territoriale

L'égalité est une passion française, selon De Tocqueville. Son incarnation territoriale réussie en est la péréquation de tarifs et services publics, dans la pure tradition de 1792 : le timbre poste, la sécurité sociale, le service national de distribution de l'électricité, sont accessibles à chacun aux mêmes conditions, sans discrimination géographique ; c'est la solidarité nationale qui arbitre ressources et investissements au bénéfice de tous.

A l'heure où émergent de nouvelles inégalités sociales, culturelles et économiques, l'égalité

territoriale est plus que jamais nécessaire : investissons dans l'intelligence des territoires, cultivons leurs atouts et complémentarités (égalité n'est pas uniformité !), consolidons les solidarités.

Comment ? Au delà d'un imaginaire collectif dépassé de la carte de France, inventons de nouveaux pactes de gouvernance, pour mieux incarner nos réalités plurielles.

<http://www.verslegalite.territoires.gouv.fr/les-territoires-en-debats/3>

Zoom sur...

La parole citoyenne pour métamorphoser un quartier



Ateliers, visites, expositions, réunions publiques, registres, urnes, groupes de travail avec les instances de la démocratie participative locale... les lillois ont eu l'occasion de s'ex-

primer sur les débuts du projet Euralille 3000 en novembre 2010. Une synthèse de ces réflexions a été présentée aux conseils communautaire et municipal pour délibération. Parmi les propositions émises : une attention pour la place de la nature et l'environnement, le souhait d'une architecture ambitieuse, une attention sur la gestion des flux automobiles, piétons et cyclistes, le souhait de rendre le quartier plus animé, plus vivant...

Une 2^e phase de concertation s'ouvrira prochainement ; une démarche similaire sera programmée sur le quartier Saint-Sauveur.

<http://www.spl-euralille.fr>



Nadia Nait TAKOUROUT

Collège sociétal - Déléguée territoriale de la Fondation étudiante pour la Ville

Parole à...

« L'Afev, premier réseau d'étudiants solidaires intervenant dans les quartiers, est une association nationale née en 1991 sur la base d'un constat, celui des inégalités dans les quartiers populaires, et d'une conviction, celle que la jeunesse a envie de s'engager.

L'Afev mène une action d'accompagnement individuel de jeunes dans les quartiers populaires. Cet accompagnement repose sur un principe simple : 2h par semaine, un étudiant intervient

auprès d'un enfant ou d'un jeune rencontrant des difficultés dans son parcours.

L'Afev a développé d'autres formes d'engagement : volontariat, « Kolocation à projets solidaires », accompagnement de projets collectifs, organisation d'évènements solidaires « Pas de Quartier Pour les Inégalités », etc. Grâce à ces nouveaux espaces d'engagement, l'Afev intervient sur d'autres aspects de la vie du quartier : climat scolaire dans les écoles, isolement des familles,

délitement du lien social, etc.

L'Afev est aujourd'hui présente dans 350 quartiers. 7 000 étudiants bénévoles accompagnent autant d'enfants et jeunes. Depuis 1992, l'Afev a permis la réalisation de 7,2 millions d'heures de bénévolat. Elle complète son action par un travail de plaidoyer en menant des campagnes de sensibilisation : Journée de Refus de l'Échec Scolaire, Observatoire de la Jeunesse Solidaire, Responsabilité Sociétale des Universités. »

Lille Métropole nous passionne !

Centre Europe Azur
323 avenue du Président Hoover
59000 Lille
Tél. (+33) (0)3 20 63 33 54
Fax (+33) (0)3 20 63 73 99
conseildeveloppement@lillemetropole.fr
www.conseildeveloppement-lillemetropole.fr

Conseil de Développement

Lille Métropole

Directeur de la publication : Didier Paris - Rédaction : Hélène Chanson, Sophie Delebarre, Mikael Henriot, Stéphane Ledez, Didier Paris, Chantal Uytterhaegen et l'équipe de coordination du Conseil - Crédits photos : Maxime Dufour, Lille Métropole, Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, Conseil de développement de Lille Métropole - Impression : LMCU, 1 rue du Ballon, Lille - Dépôt légal : mars 2009 - ISSN : 2101-6615 - Imprimé sur papier recyclé